

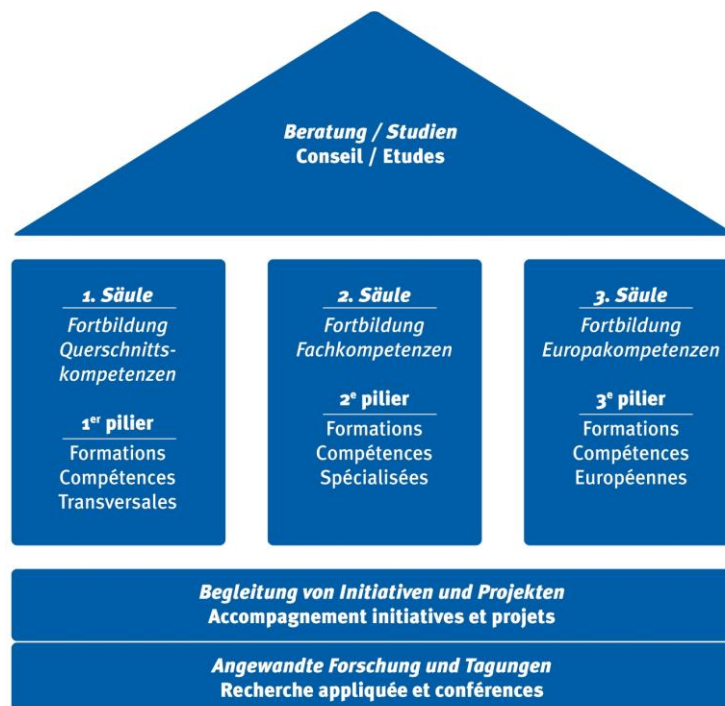
# Rapport d'activités de l'Euro-Institut 2014

En 2014, l'Euro-Institut a connu un changement majeur au sein de son équipe. En effet, après un peu plus de sept années passées à l'Euro-Institut en tant que Directeur, Joachim Beck a pris en mars 2014 ses nouvelles fonctions de Professeur à l'Ecole d'administration de Kehl. C'est désormais Georg Walter, ancien responsable études à l'Académie européenne en Sarre, qui dirige l'Euro-Institut et son équipe.

2014, année de transition donc, mais aussi une année qui s'inscrit dans la continuité au niveau des activités comme pourra le démontrer ce rapport qui vous présentera, comme à l'habitude, les chiffres de l'année dans une première partie (I) puis les activités marquantes de l'Euro-Institut dans une seconde partie (II).

## Partie 1 : L'Euro-Institut en chiffres

En propos liminaire, nous nous permettons de vous (re-)présenter la « maison » de l'Euro-Institut qui rappelle l'ensemble de nos produits. Tout au long de ce rapport d'activité, vous pourrez suivre les évolutions de ces différentes « pièces » de notre offre.

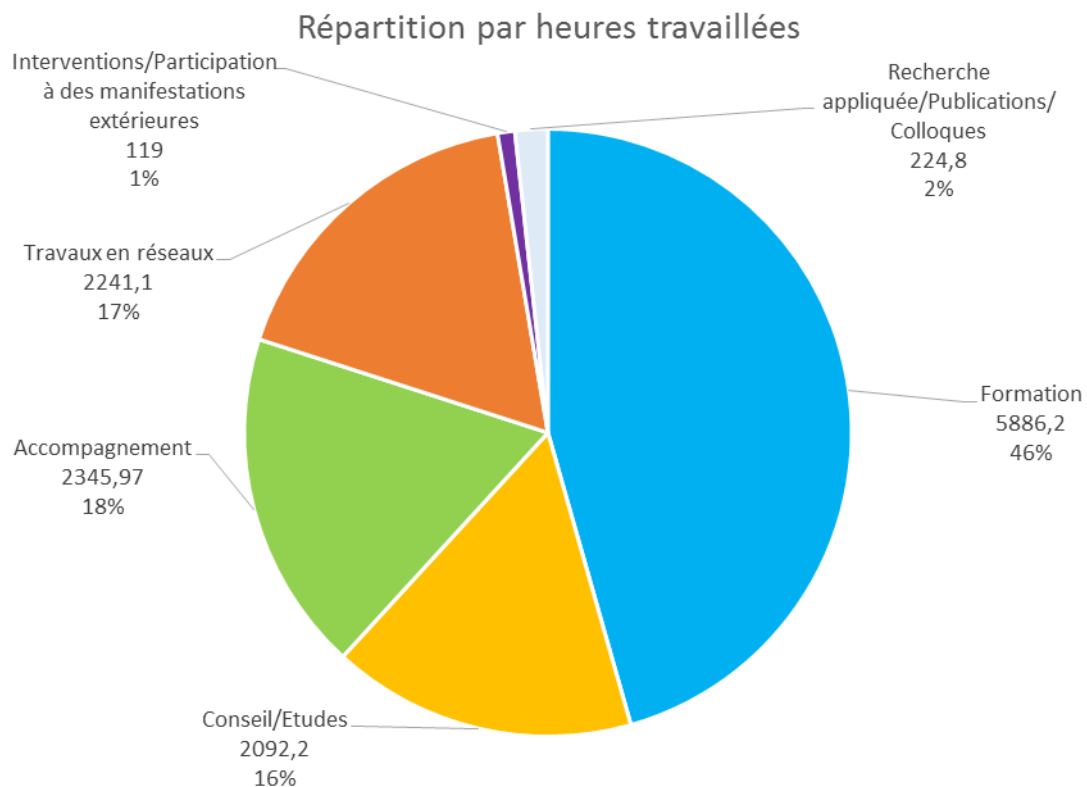


### I. Les activités de l'Euro-Institut en général

Démarrons avec une vision globale des activités de l'Euro-Institut en 2014. Le premier graphique vous propose une répartition des heures travaillées par l'équipe dans les différents champs d'activités. Avec 12.909 heures passées directement sur les projets (sur un total de 18.159, soit 71%), l'Euro-Institut fait preuve d'efficacité. Notons ici que les 5.250 heures restantes ont été dédiées au travail d'intégration du nouveau Directeur ainsi que, comme traditionnellement, au

secrétariat, à la comptabilité, à la communication, aux questions informatiques, à la définition de stratégies ou encore à l'acquisition de projets.

Rentrons dans le détail : représentant 46% des heures travaillées la formation représente cette année encore le cœur de l'activité de l'Euro-Institut. Nous pouvons ensuite noter une répartition quasi équivalente entre les activités de conseil, d'accompagnement et le travail en réseau. Enfin seul 3% des heures ont été consacrées aux « interventions et participations à des manifestations extérieures » et à la « recherche appliquée, publications et colloques » : il s'agit là d'un ratio suffisant et nécessaire pour permettre à l'équipe de prendre du recul par rapport à sa pratique (et ainsi l'améliorer), promouvoir l'Euro-Institut et ses activités et favoriser l'échange entre praticiens et chercheurs, un facteur qui constitue désormais une « marque de fabrique » de l'Euro-Institut.

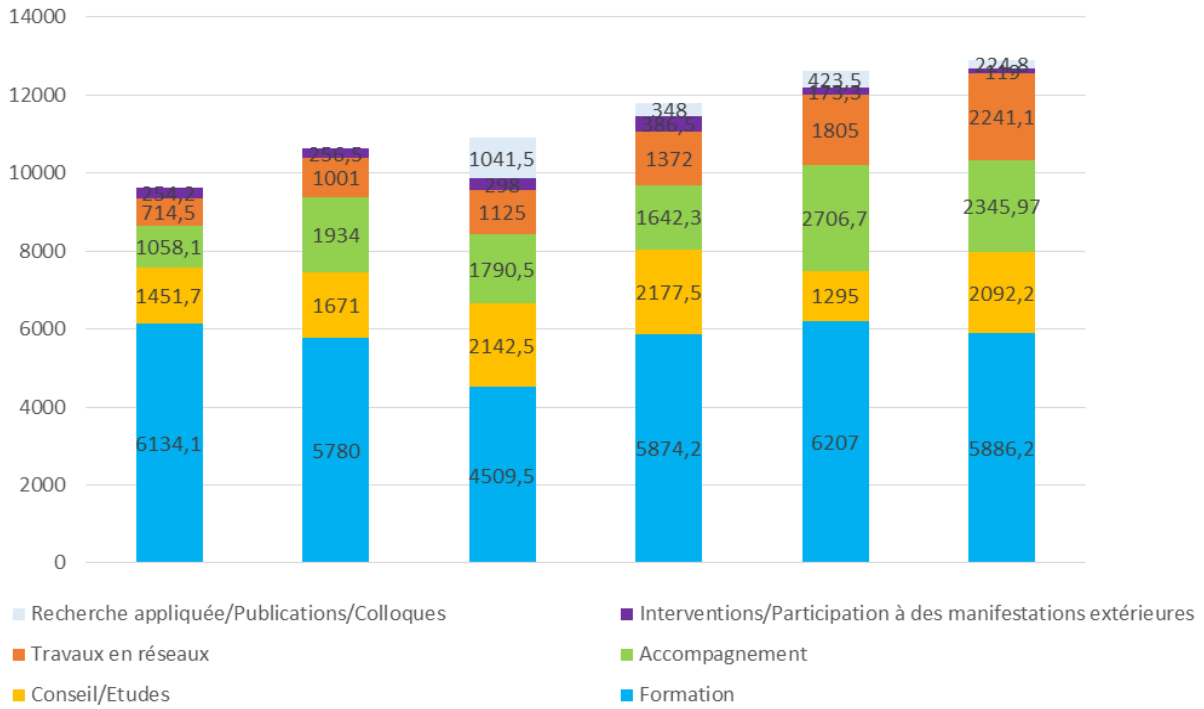


Si l'on s'intéresse maintenant à une perspective évolutive des heures travaillées sur les projets par l'équipe sur les dernières années, nous pouvons constater que le nombre d'heures travaillées augmente de manière quasi continue ce qui va de pair avec l'évolution de nombre de personnel dans l'équipe. Par exemple, en 2014 nous avons 11,5 équivalents temps plein soit 0,5 de plus qu'en 2013.

Nous pouvons noter que le nombre d'heure travaillées sur la formation est en léger recul et que davantage de travail est investi dans les activités de conseil : l'équipe revient ainsi quasiment à son équilibre de 2012 tout en ayant concentré cette activité sur une seule personne. Nous remaquons également qu'après le bond réalisé par l'activité d'accompagnement en 2013, elle se stabilise en 2014. N'oublions pas ici que l'activité de l'Euro-Institut dépend essentiellement de la demande de ses partenaires et clients.

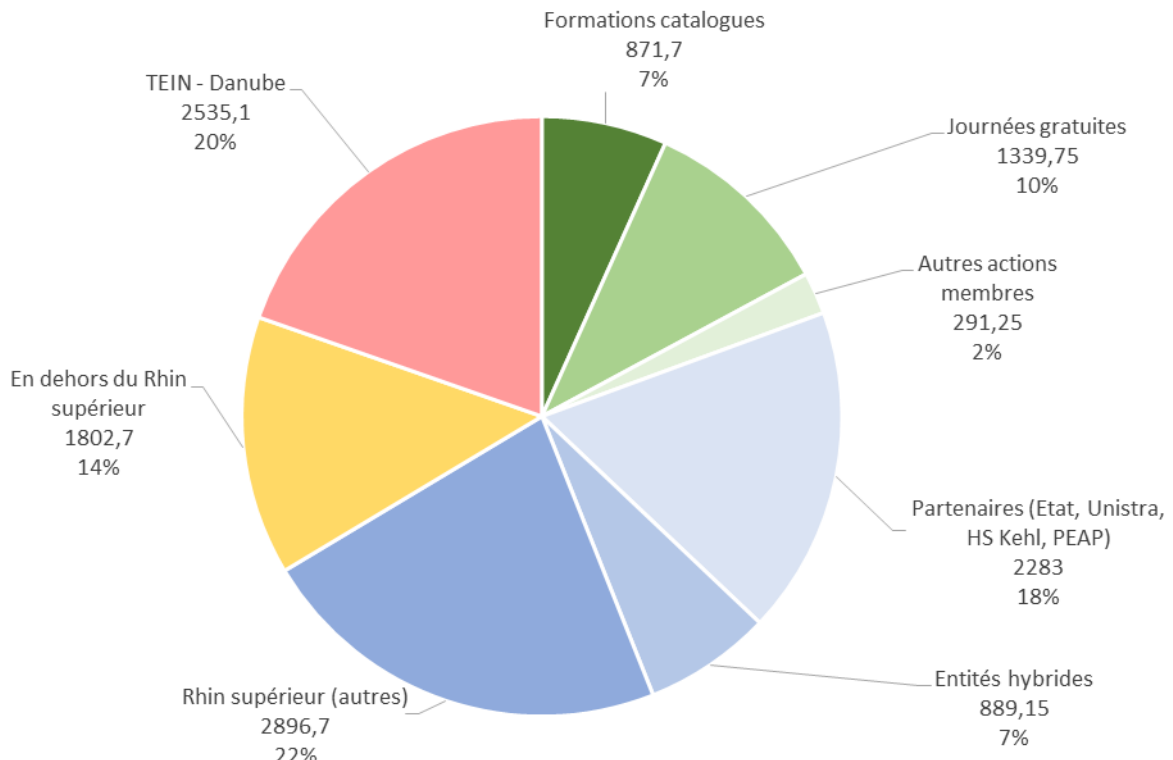
Une dernière tendance mise en lumière par ce graphique est l'importance prise par l'activité « réseau » : avec les réseaux TEIN (Transfrontier Euro-Institut Network) et DANTE, l'Euro-Institut se positionne au niveau européen et dans la Région du Danube en répondant à un véritable besoin de renforcement des capacités tant dans le domaine de la coopération transfrontalière que de l'administration.

Evolution - Répartition par heures travaillées



Penchons-nous désormais sur la répartition des heures travaillées par type de clients.

Heures travaillées par catégorie de clients



Il est important ici de rappeler que la mission de l'Euro-Institut est d'agir, dans l'ordre des priorités, pour ses membres, pour ses partenaires, pour le Rhin supérieur et à l'extérieur. Le graphique ci-dessus démontre que cette logique a été complètement respectée.

A la lumière de ce diagramme, il apparaît que l'Euro-Institut est actif à 66% directement dans le Rhin supérieur. Par ailleurs, les projets dans la Région du Danube, notamment soutenus par le Land de Bade-Wurtemberg, et le TEIN correspondent à 20% de l'activité. Il est important de noter que les 16% « en dehors du Rhin supérieur » ne signifient pas que les activités elles-mêmes se situent en dehors du Rhin supérieur mais bien que les clients sont situés en dehors de la région (comme la GIZ – Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit, ou encore les groupes de visiteurs tels que ceux envoyés par l'Académie Européenne d'Otzenhausen et bien évidemment le Ministère fédéral de la santé qui nous a commandé l'organisation d'une grande conférence à l'automne 2014 - cf Partie 2).

Tout comme en 2013, les membres ont pu bénéficier de « journées gratuites ». Les projets pour lesquels ils ont décidés d'investir ces journées comptent pour 10% de l'activité (certains projets ont été financés entièrement par ces jours gratuits et d'autres ont obtenus un soutien des membres par un ou plusieurs jours gratuits).

Par ailleurs, les formations proposées dans le catalogue, sont gratuites pour les participants et limitées au nombre de 10, correspondent à 10% du temps passé sur les projets.

10% de l'activité a été consacrée aux travaux effectués pour les entités hybrides<sup>1</sup>, soit en 2014, la Conférence du Rhin supérieur et l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau. A noter que d'autres travaux ont pu être effectués pour d'autres entités hybrides mais ces derniers ont pu être pris en charge en tout ou partie par l'intermédiaire des journées gratuites des membres (comme pour la Conférence du Rhin supérieur ou le Réseau des Villes du Rhin supérieur).

Il est intéressant d'observer l'importance de la part des actions menées pour nos partenaires comme la Hochschule de Kehl (Ecole supérieure d'administration), l'Université de Strasbourg, le PEAP (Pôle Européen d'Administration Publique) ou l'Etat (avec principalement le travail de nos deux comités de pilotage « santé et sécurité du travailleur par delà les frontières » et « police-justice-gendarmerie »).

En 2014, la part des actions menées dans le Rhin supérieur (hors membres, partenaires et entités hybrides) est assez faible avec seulement 7% de l'activité.

---

<sup>1</sup> Entités dont les membres de l'Euro-Institut sont également membres pour partie. Ex. : la Conférence du Rhin supérieur, les Eurodistricts Strasbourg/Ortenau et Pamina, etc.

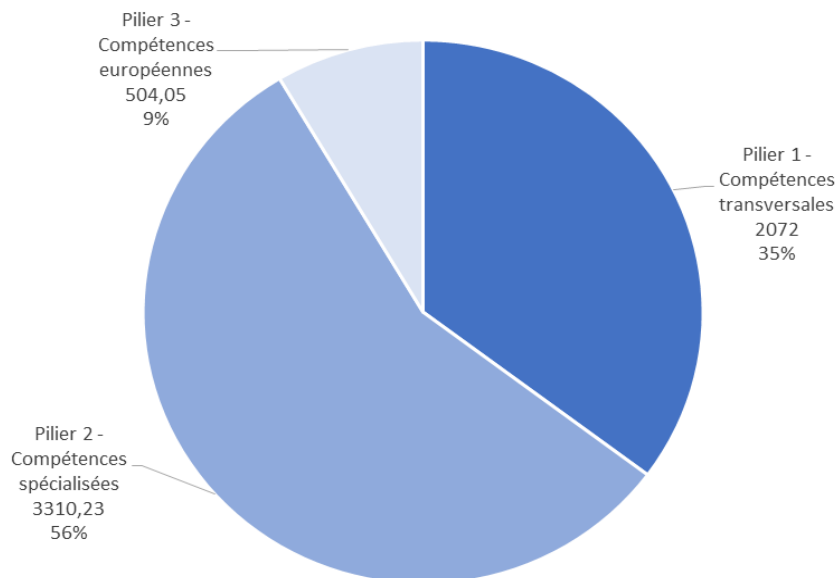
## II. Focus sur l'activité « formation »

Comme chaque année, nous vous proposons un focus sur l'activité formation. En effet, en 2014 à nouveau, la formation reste le fer de lance de l'Euro-Institut. Nous verrons donc, dans un premier temps, les grandes tendances de la formation à l'Euro-Institut en 2014 (1.) avant de prendre un peu de recul et de s'intéresser à l'évolution de cette activité sur les dernières années (2.).

### 1. La formation en 2014

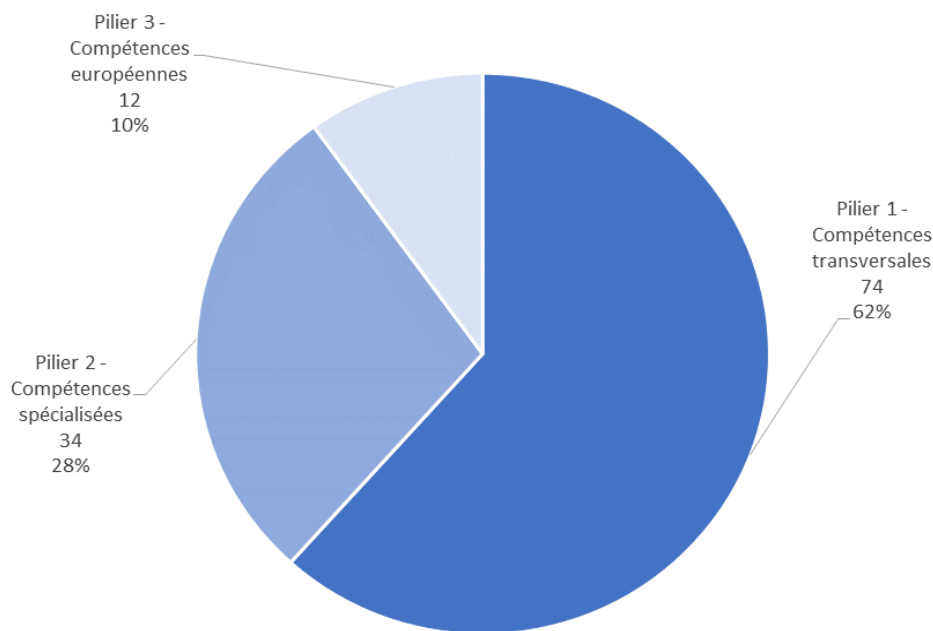
Pour mémoire, notre offre de formation est scindée en trois piliers. Les compétences transversales reprennent la connaissance du système politico-administratif du voisin, le management de projets transfrontaliers, la communication interculturelle ou encore les cours de langue en tandem. Par compétences spécialisées, on entend les différentes thématiques qui peuvent avoir un intérêt à être traitées de manière transfrontalière soit pour un simple échange, soit dans l'optique de monter un projet. Ces thématiques sont très variables et vont de la coopération policière et judiciaire à la santé, en passant par l'aménagement du territoire et bien d'autres sujets encore. Le troisième pilier propose, quant à lui, de travailler sur les compétences européennes liées au territoire transfrontalier, comme le management de projet INTERREG, l'analyse d'impact, la sensibilisation à l'Europe.

Activité formation – répartition des heures travaillées par pilier



Le diagramme ci-dessus présente la répartition des heures travaillées dans l'activité « formation » par pilier. On peut constater que le pilier 2 (56%) est celui qui a demandé le plus d'investissement en temps en 2014, suivi du pilier 1 (35%) et enfin, loin derrière, du pilier 3 (9%). Pour mémoire, cet ordre se maintient d'année en année. En 2014, la part très importante du pilier 2 s'explique par les deux grandes manifestations qui seront évoquées plus en détails en Partie 2 et qui ont traité des thèmes liés à la Santé et à l'Economie Sociale et Solidaire dans une perspective trinationale.

Répartition des journées de formation par pilier



Prenons également en considération le nombre de journées organisées dans chaque pilier (graphique ci-dessus). Nous pouvons constater là encore une tendance identique à celle des années précédentes à savoir que le pilier 2 est le plus chronophage. En effet, avec 56% du temps passé et seulement 28% -soit 34 journées réalisées-, l'année 2014 ne déroge pas à la règle. Il est important de souligner ici que ce ratio est tout à fait normal dans la mesure où dans ce pilier, plus que dans les autres, les contenus sont extrêmement variés et souvent nouveaux chaque année. Le pilier 1 est, en 2014, le plus efficient avec 35% en temps passé pour 62% des journées organisées. La demande en matière de formations sur l'interculturel, la meilleure connaissance de l'Autre, tant en formation initiale que continue, tant de manière individuelle que dans le cas d'équipe projet, est en pleine expansion. L'enjeu pour l'Euro-Institut, et plus particulièrement pour Anne Dussap et Sarah Seitz, nos expertes, est de proposer des réponses adaptées au besoin de chacun. Le pilier 3 est, avec 9% du temps passé et 12% des journées réalisées, relativement équilibré.

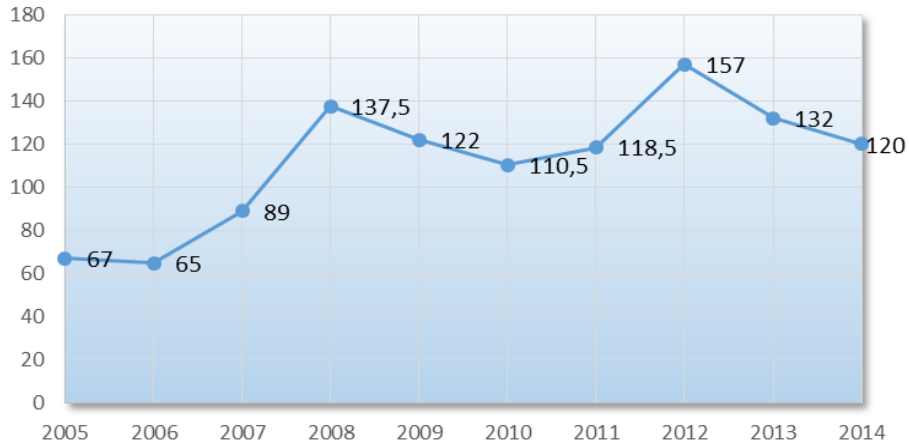
## 2. Les évolutions depuis 2005

Après avoir effectué un zoom sur 2014, penchons-nous désormais sur l'évolution de l'activité formation au fil des ans. Le premier graphique présenté dans cette partie montre l'évolution du nombre de journées de formation depuis 2005. Après une forte hausse de 2005 à 2008, le nombre de jours avait diminué jusqu'en 2010 avant de remonter et de faire un bond en 2012. 2013 avait amorcé une légère baisse du nombre de journées qui s'est confirmée en 2014 pour atteindre 120 journées.

Ces chiffres s'expliquent d'un côté par le changement structurel au niveau de l'équipe de l'Euro-Institut et le temps d'adaptation nécessaire à la prise de fonction du nouveau Directeur et d'un autre côté par la répartition des activités qui en 2014, comme nous l'avons vu précédemment, s'est également tournée, de manière un peu plus forte qu'en 2013, vers les autres champs comme l'accompagnement, le conseil ou le travail en réseau corollaire de la demande adressée à l'Euro-Institut. Notons ici également que certains projets de formation de grande ampleur ont comporté des composantes d'accompagnement et ont impliqué la constitution de « groupes de travail » qui

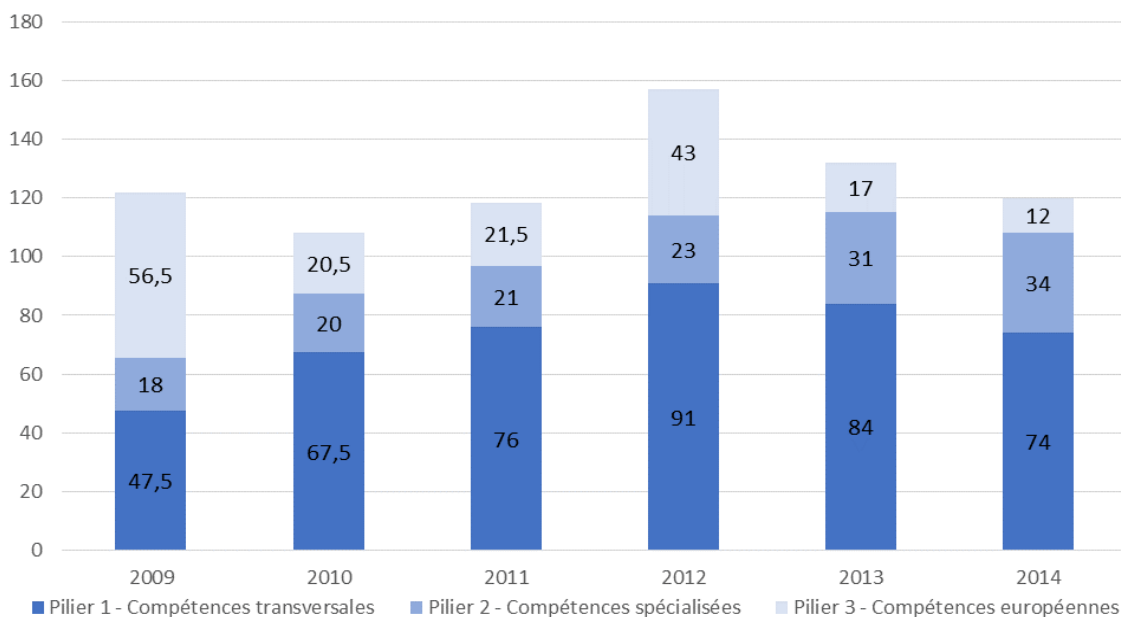
se sont réunis sur plusieurs mois pour préparer la journée de formation, le séminaire ou la conférence en question.

Jours de formation



Toujours dans la catégorie « évolutions » intéressons-nous maintenant au nombre de journées réalisées par pilier. Le graphique ci-dessous montre que le pilier 1 rassemble -sauf en 2009- plus de la moitié des journées réalisées et constitue ainsi le pilier phare de l'Euro-Institut. C'est aussi dans ce pilier que l'équipe réalise le plus d'interventions propres et propose donc plus de flexibilité tant en termes de contenu que de réactivité. Le nombre de journées organisées dans le pilier 2 a, quant à lui, quasiment doublé en 5 ans en passant de 18 à 34 suivant une augmentation régulière. Pour ce qui est du 3° pilier, nous remarquons ici qu'il est extrêmement fluctuant et dépend en grande partie de projets qui sont menés à l'échelle européenne (projet TRAIN4EU en 2009 et Gaining with Training en 2012).

Evolution du nombre de journées de formation par pilier



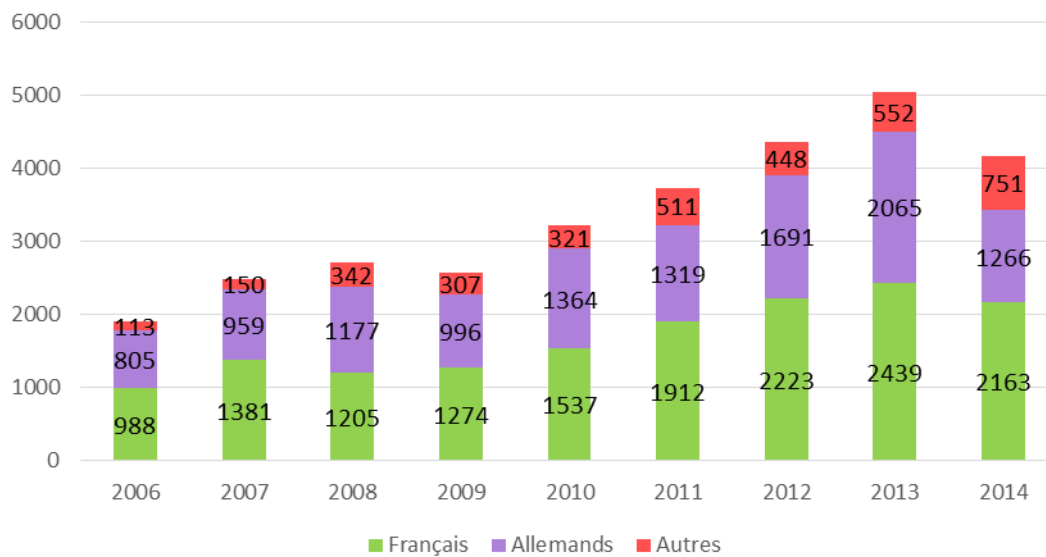
Le dernier graphique proposé concerne l'évolution du nombre de participants et leur répartition par nationalité.

En 2014, le nombre de participants total accueillis à l'Euro-Institut est en diminution par rapport aux années précédentes. Ceci peut s'expliquer d'une part par la baisse du nombre de journées de formation ainsi que d'autre part par le fait qu'en 2013 la « manifestation anniversaire » de l'Euro-Institut avait attirée plus de 200 personnes et avait ainsi largement contribué à l'augmentation du nombre personnes accueillies en 2013, élément que nous ne retrouvons pas en 2014.

Au niveau de la nationalité des participants, nous pouvons observer une augmentation du nombre de personnes issus de pays tiers. En effet, en 2014, l'Euro-Institut a pu accueillir environ 80 participants suisses, mais aussi six groupes envoyés par la fondation CEPA (la plupart des participants étaient Américains) ou par la GIZ (la plupart des participants étaient Africains). Par ailleurs, l'Euro-Institut a réalisé plusieurs actions en lien avec les réseaux TEIN et DANTE : ces dernières ont attiré des acteurs venus de divers pays en Europe.

Malheureusement, nous remarquons, comme les années précédentes, un écart qui tend à se creuser entre le nombre de participants allemands et français.

Evolution du nombre de participants aux activités de formation (par nationalité)



Cette première partie donne un aperçu statistique de l'activité de l'Euro-Institut. Nous retenons particulièrement ici :

- L'activité focalisée sur le Rhin supérieur,
- L'activité formation en légère baisse mais restant le cœur de métier de l'Euro-Institut
- L'équilibre entre les activités de conseil, d'accompagnement et de travail en réseaux

Le contenu des différentes activités, qui pourra éclairer encore davantage ces chiffres, sera exposé dans la seconde partie de ce rapport.



## **Partie 2 : Les activités de l'Euro-Institut en bref**

Dans cette seconde partie nous détaillerons les activités de l'Euro-Institut en parcourant les différentes « pièces » de notre maison (cf. page 1). Nous aborderons dans un premier temps la formation (I.) puis le conseil et les études (II.), les projets d'accompagnement (III.), nous ferons ensuite un focus sur le travail en réseau (IV) avant de terminer par la recherche appliquée (V.).

### **I. La formation : au cœur des activités de l'Euro-Institut**

#### **1. Formations « compétences transversales »**

##### **a. La formation initiale**

En 2014, l'Euro-Institut a pu poursuivre les coopérations engagées et intervenir dans différents cursus selon différents modèles.

Commençons tout d'abord par l'activité de l'Euro-Institut dans les cursus scientifiques. Depuis 2004, L'Euro-Institut réalise pour l'ENGEES (Ecole Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg) un module de sensibilisation à l'Europe et à la coopération transfrontalière. En 2014, ce dernier a été animé par Virginie Conte, Sarah Seitz et Anne Thevenet. C'est aussi à l'ECAM Strasbourg-Europe, que l'Euro-Institut et plus particulièrement Anne Dussap, propose un accompagnement interculturel pour les étudiants. D'autres écoles ont décidé de développer des « modules interculturels » : c'est le cas de l'INSA avec le cursus DeutschINSA (depuis 2008) et de l'Université de Haute Alsace avec la Licence RegioChimica (depuis 2010). L'Euro-Institut a pu les accompagner dans ces démarches et coordonner et/ou réaliser des interventions dans le cadre de ces modules.

Nous avons également pu travailler avec nos partenaires directs que son l'Ecole d'administration de Kehl et l'Université de Strasbourg. En effet, Anne Dussap a accompagné les étudiants du Master *Europäisches Verwaltungsmanagement* (management européen des administrations) et de l'IEP (Institut d'Etudes Politiques) de Strasbourg dans leurs travaux de groupes communs. Par ailleurs, Anne Thevenet est intervenue devant les étudiants du master de l'Ecole d'administration de Kehl dans l'option « coopération transfrontalière » sur la nécessité et les moyens de développer les capacités des acteurs du transfrontalier. Enfin, les étudiants de deux masters de l'Université de Strasbourg se sont rendus à l'Euro-Institut pour découvrir, avec Anne Thevenet et Eddie Pradier, la coopération transfrontalière et suivre un module sur le management interculturel de projets transfrontaliers : le Master II « Urbanisme et aménagement – Etudes et conduites de projets » ainsi que le Masters II « PSAUME - Projets et Sociologie de l'Aménagement urbain, des Médiations et de l'Environnement ».

Enfin, il est intéressant de constater que l'interculturel et le transfrontalier attirent aussi au-delà du Rhin supérieur : Sarah Seitz propose des sessions aux étudiants américains venus étudier en Europe dans le cadre du CEPA (Customized Study Abroad Programms in Europe) : 6 groupes sont ainsi venus à l'Euro-Institut en 2013. Anne Thevenet a également proposé une formation aux élèves du Cycle international de perfectionnement de l'ENA.

## **b. La communication interculturelle**

Comme chaque année, l'Euro-Institut a proposé une journée de formation sur l'interculturel dans son catalogue. En 2014, Anne Dussap et Sarah Seitz ont choisi de mettre le focus sur le travail en équipe. La formation, qui s'est déroulée à guichet fermé, a eu un vif succès.

Nos deux expertes ont également répondu à des demandes particulières. Elles ont ainsi pu proposer des interventions de sensibilisation à la communication interculturelle notamment à un groupe de travail franco-allemand échangeant sur les questions de participation citoyenne et de bénévolat ainsi qu'à la *Berufsschule* (école professionnelle) de Kehl.

Anne Dussap et Sarah Seitz ont également travaillé, en tandem franco-allemand, sur des formations qui s'inscrivaient dans des réflexions sur des processus de travail en équipe ou de gouvernance de partenariats transfrontaliers à la demande de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau et de la Conférence du Rhin supérieur.

Enfin, Anne Thevenet et Sarah Seitz sont intervenues -à la demande de la GFGZ (Gesellschaft zur Förderung der grenzüberschreitenden Zusammenarbeit)- devant un public d'enseignants d'une école professionnelle suisse située à la frontière avec l'Allemagne au cours d'une session de sensibilisation à la coopération, à l'interculturel et les moyens de prendre en compte ces éléments dans leur quotidien professionnel.

## **c. Le cycle « Administrations voisines »**

La connaissance du système politico-administratif du voisin est essentielle pour pouvoir coopérer de manière efficace. Aussi, l'Euro-Institut propose chaque année des séminaires catalogue sur les « administrations voisines » françaises, allemandes et suisses. Avec plus d'une vingtaine de participants, l'intérêt pour ces trois séminaires est démontré. Notons ici que la gratuité de ces actions permet d'attirer un public très large d'horizons bien différents : du secteur public bien entendu mais aussi du monde para-public, associatif et même étudiant. Les échanges n'en furent que plus dynamiques et plus intéressants.

## **d. Les cours de langues en tandem**

2014 a marqué le « retour en force » des cours de langue en tandem. Avec l'arrivée d'Hannah Wunram au sein de l'Euro-Institut, un duo de formatrices a pu se former avec Iris Brettel-Sieber. Ensemble, elles ont proposé un cours intensif d'une semaine à des responsables de cursus franco-allemands à la demande de l'Université franco-allemande. Iris Brettel-Sieber a ensuite pu travailler sur un cours tandem dans le cadre de l'école d'été du réseau Alsace Tech « die Brücke ». Enfin, Hannah Wunram s'est attelée à la réalisation d'un cours de langues en tandem (un regroupement par mois pendant six mois) entre des agents des Villes de Fribourg et Mulhouse.

## **e. « Le transfrontalier dans ma ville »**

Vous êtes agents de l'une des grandes villes du Rhin supérieur ? Vous ne savez pas ce que fait votre collectivité en transfrontalier et *a fortiori* vous ne connaissez pas les avantages que peut vous apporter le fait d'être situé en territoire transfrontalier pour votre quotidien professionnel ? C'est pour répondre à ces questions que le Réseau des Villes du Rhin supérieur a décidé de proposer aux agents des sessions d'informations en coopération avec l'Euro-Institut et notamment

Anne Thevenet. La formule, adaptée aux spécificités de chacune des villes, a été testée à Colmar puis à Strasbourg avec succès.

## 2. Formations « compétences spécialisées »

Dans cette sous-partie, nous choisissons de mettre en lumière quelques-unes des thématiques qui ont marqué l'année 2014.

### a. Emploi transfrontalier

Un marché de l'emploi transfrontalier et intégré : telle est la vision de bon nombre d'acteurs du Rhin supérieur. Pour avancer vers cet objectif, plusieurs étapes ont été franchies en 2014. L'Euro-Institut a, comme en 2013 déjà, poursuivi ces actions d'accompagnement et de formation en ce sens. Ainsi Joachim Beck a animé une table ronde politique « la coopération franco-allemande : emploi et formation sans frontière » dans le cadre du Salon Régional Formation Emploi de Colmar le 24 janvier 2014. Lors du même salon, Anne Dussap a proposé un atelier donnant un aperçu pratique des enjeux interculturels de part et d'autre de la frontière pour les visiteurs intéressés.

Par ailleurs, l'Euro-Institut a choisi d'aborder deux thématiques dans les formations qu'il a proposées au catalogue en lien direct avec les questions de marché de l'emploi transfrontalier. Margot Bonnafous a ainsi conçu deux journées, la première sur la formation professionnelle initiale dans les deux pays et la seconde sur l'apprentissage des langues appliqué à la pratique professionnelle.

Sur ces questions, comme de manière générale en transfrontalier, mieux connaître le fonctionnement du voisin permet une meilleure coopération. C'est dans ce contexte que Margot Bonnafous a également travaillé, à la demande de la Région Alsace, sur une session de formation interne sur le placement des demandeurs d'emploi en Allemagne.

Enfin, cette thématique intéresse également d'autres frontières : en 2013, une délégation Slovaque-Polono-Tchèque était venue à Kehl s'informer sur le placement et l'emploi transfrontalier dans le Rhin supérieur. En 2014, Sebastian Rihm a été invité à présenter les résultats préliminaires de l'étude menée conjointement avec le DFI (Deutsch-Französisches Institut) et Strasbourg Conseil sur la formation professionnelle transfrontalière et l'emploi des jeunes dans le Rhin supérieur lors de la conférence finale du projet piloté par l'Institut Euroschola (CZ ; membre du réseau TEIN).

### b. Santé

En 2014, l'Euro-Institut a réalisé deux grandes manifestations trinationales liées à la coopération sanitaire l'une à la demande de la Conférence franco-germano-suisse du Rhin supérieur et l'autre à la demande du Ministère fédéral allemand de la Santé.

La première, organisée par le Regierungspräsidium Karlsruhe pour le compte du groupe de travail « Politiques de santé » de la Conférence franco-germano-suisse du Rhin supérieur, a rassemblé 70 personnes. Cette journée, animée par Anne Dussap, a eu pour but de mettre en réseau les acteurs du domaine de la coopération sanitaire hospitalière et de les encourager à développer une coopération sur la base de projets transfrontaliers dans le contexte de l'évolution des conditions cadres (directive européenne sur l'application des droits des patients et accord-cadre franco-allemand de coopération transfrontalière dans le domaine sanitaire) et de la nouvelle période de programmation européenne (2014-2020).

La seconde, organisée par l'Euro-Institut Kehl/Strasbourg et plus particulièrement Anne Dussap et Sarah Seitz, à la demande du Ministère fédéral allemand de la santé visait à discuter les différentes expériences permettant d'améliorer l'accès aux soins des habitants des zones frontalières. L'échange d'expériences et de pratiques a bien montré que les projets de coopération

représentent de grands défis à relever mais aussi un potentiel d'innovation et de développement intéressant au service des patients. Il s'agit à la fois de créer des synergies dans l'offre de soins médicaux, par exemple par le biais de coopérations transfrontalières inter-hospitalières, ou encore de faire connaître les possibilités de traitement par-delà la frontière. Les travaux de cette conférence seront publiés dans un rapport en 2015.

### **c. Environnement et développement durable**

Trois actions menées par l'Euro-Institut ont donné une ouverture transfrontalière aux acteurs sur les questions environnementales et/ou de développement durable.

A la demande du Réseau des Villes du Rhin supérieur, un atelier transfrontalier consacré aux « mobilités d'avenir » a été animé par Georg Walter le 1<sup>er</sup> juillet 2014. Lors de ce dernier, 25 experts ont échangé sur les nouvelles formes de mobilité durable et des concepts de transport alternatifs dans l'espace urbain. Les participants ont également réfléchi sur les possibilités de mener des activités communes dans le cadre de la coopération transfrontalière au sein du Réseau des Villes.

La ZAEU (Zone Atelier Environnementale Urbaine labellisée par le CNRS, associant l'Université de Strasbourg et l'Eurométropole de Strasbourg) a sollicité l'Euro-Institut pour accompagner l'organisation du colloque sur « le Rhin, écosystème, frontière et objet politique international : partage d'enjeux environnementaux ? ». L'approche interdisciplinaire du colloque, les visites sur sites ainsi que les temps d'échanges animés par Anne Thevenet, ont permis de lancer des réflexions en vue de dégager une vision stratégique territoriale intégrée et partagée autour du Rhin.

L'INET (Institut National des Etudes Territoriales) s'est également tourné vers l'Euro-Institut et vers Sarah Seitz et Anne Thevenet en particulier pour organiser, pour deux groupes de fonctionnaires français, deux voyages d'étude de trois jours chacun sur le thème de l'aménagement urbain durable à l'exemple de la ville de Fribourg. Au moyen d'exposés, mais aussi de visites de trois quartiers, les participants ont beaucoup appris sur la mise en œuvre du principe de durabilité à Fribourg tant au niveau des aspects techniques que des aspects plus transversaux comme l'implication active de citoyens par exemple.

### **d. Imposition des retraites allemandes**

Depuis 2005 la législation allemande prévoit l'imposition des retraites ou des pensions émanant de la caisse de retraite allemande. Le nombre de retraités, souvent anciens travailleurs frontaliers, qui sont touchés par cette réforme fiscale est estimé à plus de 50 000 dont environ 30 000 Alsaciens. Depuis 2010, les personnes concernées sont progressivement contactées par le centre des impôts allemand de Neubrandenburg et ne savent pas toujours comment réagir. Pour répondre aux demandes et aider les citoyens concernés, le réseau Infobest ainsi que la « Task Force Retraite », mise en place en 2013, se mobilisent. L'Euro-Institut a participé à ces efforts en organisant conjointement avec Infobest et la Région Alsace une session d'informations et d'échanges, animée par Anne Thevenet, avec une trentaine de multiplicateurs : administrations, associations et autres institutions accueillant le public concerné.

### e. Les comités de pilotage

Depuis respectivement 1994 et 1999, l'Euro-Institut accompagne les groupes « Santé et sécurité du travailleur par-delà les frontières » et « Police – Justice – Gendarmerie ». Ces groupes se retrouvent plusieurs fois par an et travaillent, chaque année, à l'organisation d'un grand forum transfrontalier pour le premier et à plusieurs sessions de formation pour le second.

Chaque année, le groupe « Santé et sécurité du travailleur par-delà les frontières » traite alternativement d'un sujet « santé au travail » ou « sécurité au travail ». L'année 2014 a été placée sous le signe de la « sécurité » en permettant à un groupe d'une petite vingtaine d'acteurs, accompagnés par Virginie Conte et Anne Thevenet, de travailler et d'échanger sur la thématique de la coordination sur les chantiers et plus généralement de l'intégration de la santé et de la sécurité lors de la conception d'opérations de construction ou de reconstruction dans le bâtiment en France et en Allemagne. Les résultats des travaux du groupe ont été présentés lors d'un forum qui a réuni une centaine de personnes le 27 novembre 2014 à Strasbourg. Au-delà de ces travaux un petit groupe a travaillé tout au long de l'année à l'actualisation -suite à des changements de législation- d'une brochure qui avait été réalisée en 2010 sur la comparaison des réglementations concernant les travaux sur l'amiante dans les deux pays. Cette brochure est désormais disponible en ligne sur le site de l'Euro-Institut.

Le cycle de formations portant sur la coopération de la police et de la justice allemandes et françaises s'est poursuivi en 2014. Comme les années précédentes, un programme annuel comptant huit journées de formation a été développé par un groupe, accompagné par Margot Bonnafous et Sarah Seitz, formé de représentants de la Police et de la Justice du Bade-Wurtemberg, de la Police et de la Gendarmerie Nationale ainsi que de la Justice française.

En plus des fondamentaux sur l'organisation des structures et des procédures, les participants ont pu acquérir des connaissances sur la coopération policière et judiciaire tant sur les aspects législatifs que sur l'application pratique de ces derniers.

Au-delà de ces formations délivrant les connaissances de base sur la coopération policière franco-allemande, trois thématiques ont été abordées aussi bien dans leurs aspects techniques que juridiques dans les formations suivantes : la sécurité routière dans le contexte transfrontalier, les enquêtes transfrontalières sur les cas de disparitions et d'enlèvements et la prostitution et le proxénétisme dans la région frontalière franco-allemande.

A travers tous les thèmes, une constante : on ne peut pas présupposer qu'une infraction d'un côté trouve son équivalent de l'autre côté de la frontière. Ceci a pu être mis en lumière surtout dans le dernier séminaire relatif à la prostitution et au proxénétisme, thème sur lequel il existe de très grandes différences dans les bases juridiques des deux pays.

En 2014, Anne Thevenet et Virginie Conte ont également accompagné, à la demande de la Conférence franco-germano-suisse du Rhin supérieur, des acteurs de l'économie sociale et solidaire dans leurs échanges et la préparation d'un colloque trinational qui s'est tenu le 24 octobre 2014 en coopération avec le Bureau d'Information du Parlement Européen de Strasbourg. Ce colloque visait à formuler une réponse locale à la « déclaration de Strasbourg » adoptée le 17 janvier 2014 à l'issue du colloque organisé par la Commission européenne « Entrepreneurs sociaux prenez la parole ». Par ailleurs, ce travail a permis de constater les grandes différences existant dans ce domaine en France, en Allemagne et en Suisse et selon l'adage « mieux connaître pour mieux coopérer », il aura également donné la possibilité de poser les bases d'échanges approfondis et de projets communs futurs.

### 3. Formations au développement des compétences européennes

Dans son catalogue 2014, l'Euro-Institut a souhaité mettre l'accent sur l'Europe. En effet, 2014, année des élections européennes, a débuté avec deux manifestations les 6 et 7 février, coordonnées par Margot Bonnafous en coopération avec le Bureau d'Information du Parlement européen à Strasbourg. Environ 40 participants, élus et agents des collectivités territoriales, ont eu la possibilité de découvrir sur place le fonctionnement du Parlement européen, d'échanger avec des députés mais aussi de s'informer sur le rôle du Parlement européen et notamment sur son renforcement depuis le traité de Lisbonne. Ils ont par ailleurs pu s'informer sur les outils à leur disposition pour accéder ou relayer l'information au niveau du Parlement -de ses services ou de ses députés- ainsi qu'au niveau des représentations régionales et communales à Bruxelles.

2014 marque également le démarrage de la nouvelle période de programmation européenne (2014-2020). Aussi de nombreuses questions se posent : quels programmes existent pour quels types d'actions ? Qui peut porter un projet européen ? Comment accéder aux fonds et quelles sont les dépenses éligibles ? Quelles possibilités existent pour les projets transfrontaliers ?

C'est pour répondre à ces questions que l'Euro-Institut a d'une part inscrit dans son catalogue un séminaire sur les « Fonds européens : la nouvelle période de programmation (2014-2020) et les possibilités de financements pour les projets transfrontaliers » qui s'est tenu le 22 mai, animé par Georg Walter. L'Euro-Institut a d'autre part répondu à plusieurs demandes en ce sens. Tout d'abord, en coopération avec les Délégations Alsace-Moselle et Lorraine du CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale), Anne Thevenet a conçu et animé 3 sessions de formation destinées aux communes de moins de 20.000 habitants. Ensuite, Georg Walter a travaillé sur une formation intra pour le compte du Landratsamt Ortenaukreis. Anne Thevenet, en coopération avec l'Eurodistrict Regio Pamina, a proposé un atelier sur les enjeux de la coopération transfrontalières pour les communes et les possibilités offertes par INTERREG lors du salon « Zukunftskommune » qui s'est tenu à Karlsruhe fin septembre 2014. Enfin, Margot Bonnafous a monté, à la demande du Land de Bade-Wurtemberg, une journée de formation sur l'éligibilité des dépenses dans le cadre des programmes européens.

## II. Le conseil et les études

Le conseil et les études ont été développés par l'Euro-Institut en réponse à un besoin complémentaire aux formations. La spécificité de l'Euro-Institut est de travailler sur des sujets très diversifiés et de pouvoir apporter la valeur ajoutée de la connaissance des systèmes des trois pays présents dans le Rhin supérieur.

En 2014, ces compétences ont été reconnues par plusieurs acteurs qui ont fait appel à l'Euro-Institut pour la réalisation de leurs projets. Le travail s'est concentré autour de trois grandes études qui vous sont présentées ci-dessous.

### 1. Evaluation ex-ante du programme INTERREG V

En 2014, l'Euro-Institut -et Eddie Pradier en particulier- a poursuivi ses travaux entamés en 2013 sur l'évaluation *ex ante* du programme INTERREG V A Rhin supérieur mené conjointement avec le cabinet Absiskey (ex-Viaregio) pour le compte de la Région Alsace en sa qualité d'autorité de gestion du programme. L'évaluation portait sur de nombreux aspects tels que la pertinence de la stratégie d'intervention par rapport aux besoins et potentiels du territoire, la bonne prise en compte de la stratégie UE 2020, la cohérence interne et externe du programme, l'efficacité du système de mise en œuvre envisagé etc. L'Euro-Institut a en particulier mené un travail important sur l'élaboration des indicateurs de résultats des axes B et C du programme. Les évaluateurs ont ainsi accompagné l'autorité de gestion tout au long de l'élaboration du programme opérationnel, qui a débouché sur son adoption par la Commission européenne en décembre 2014.

### 2. Formation professionnelle et emploi transfrontalier des jeunes

Cette étude, pilotée par le DFI (Institut franco-allemand de Ludwigsburg) et réalisée en coopération avec l'Euro-Institut -Joachim Beck et Sebastian Rihm- et Strasbourg Conseil (SC), étudie les raisons qui sont à l'origine de l'acceptation (ou non) d'une activité transfrontalière et également les facteurs qui facilitent ou au contraire rendent difficile ce pas. La plus-value, par rapport aux précédentes études qui ont pu s'intéresser à ce sujet, sont les enquêtes systématiques et qualitatives de catégories « idéales-typiques » de la population en âge d'être active. Un regard particulier sera porté sur les jeunes travailleurs en phase de formation professionnelle initiale et à l'entrée sur le marché du travail.

En 2014, l'étude commanditée par le Ministère d'Etat de Bade-Wurtemberg s'est achevée avec succès. Les résultats de cette dernière, qui se divise en trois parties, apportent une contribution substantielle sur les mesures concrètes et dynamisantes pouvant être mise en place pour favoriser le développement du marché de l'emploi transfrontalier. Le Land de Bade-Wurtemberg a publié cette étude et a organisé une conférence de presse le 25/09/2014 avec Monsieur Peter Friedrich, Ministre pour le Bundesrat, l'Europe et les Affaires Internationales du Bade- Wurtemberg, dans les locaux de l'entreprise GROHE à Lahr. Parmi les personnes présentes, on a pu compter des experts des Chambres de Commerce et d'Industrie, de la Région Alsace, des représentants de presse, d'EURES-T, de Pôle Emploi, de la Bundesagentur für Arbeit, de la Conférence du Rhin supérieur et la Région Métropolitaine Trinationale du Rhin supérieur.

Il s'agit maintenant, en s'appuyant sur les résultats de l'étude, de trouver des solutions pragmatiques et de réunir les approches existantes en un concept global.

### 3. Les métiers en tension dans le domaine de la santé

En mars 2014, l'Euro-Institut a été mandaté par le groupe de travail « Politiques de santé » de la Conférence du Rhin supérieur pour la réalisation d'une étude sur les métiers en tension dans le

domaine de la santé dans le Rhin supérieur. Cette étude vise trois objectifs principaux : identifier les métiers en tension dans les différents sous-espaces du Rhin supérieur dans une approche comparative, recenser les mesures mises en place par les acteurs pour faire face aux difficultés rencontrées et proposer des recommandations de mesures transfrontalières. L'étude, menée par Eddie Pradier, Anne Dussap et Saskia Rybarczyk vise également à créer de la transparence sur divers aspects tels que les formations, les profils-métiers ou encore la reconnaissance des diplômes. L'étude s'achèvera en octobre 2015.



### **III. L'Euro-Institut, plateforme neutre, accompagne les acteurs du territoire**

Les missions d'accompagnement de l'Euro-Institut sont très diversifiées : elles peuvent être ponctuelles ou s'inscrire dans la durée, appuyer une démarche ou un projet mais elles se basent toujours sur l'approche neutre et objective de l'Euro-Institut.

#### **1. Comité d'animation du Lieu d'Europe**

C'est en mai 2014 que le Lieu d'Europe, lieu d'échange, d'information, de dialogue sur les questions européennes, a vu le jour. Anne Thevenet, qui avait participé pour le compte de l'Euro-Institut au comité scientifique de l'exposition permanente du Lieu d'Europe, fait désormais partie de son conseil d'animation. L'objectif de cette instance consultative est d'être force de proposition et d'adopter les grandes lignes programmatiques du Lieu d'Europe en concertation avec les milieux européen, éducatif, culturel, le quartier, les médias et les jeunes.

#### **2. Démarche prospective Alsace 2030**

L'ambition d'Alsace 2030 était de rassembler le plus grand nombre d'acteurs alsaciens afin de partager des réflexions sur les priorités des politiques publiques pour les quinze années à venir. Des ateliers ciblés sur des grands enjeux pour le territoire régional se sont réunis à plusieurs reprises afin d'identifier les grandes évolutions et les changements que les politiques devront encourager et accompagner. L'Euro-Institut, représenté par Anne Thevenet a participé à l'atelier « Coopération territoriale et européenne » et plus particulièrement aux discussions portant sur l'axe « Développement du Rhin supérieur ». Les résultats de ces travaux seront publiés en 2015.

#### **3. Deuxième Rendez-vous élus-citoyens de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau**

L'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau a choisi de renouveler en 2014 l'expérience innovante de 2013. Aussi, avec l'aide de l'animation réalisée par Georg Walter et Anne Thevenet, les participants - conseillers municipaux, maires et citoyens- ont élaboré diverses propositions sur les thèmes « Mieux vivre ensemble », « Environnement / Energies Renouvelables » et « Perception et lisibilité de l'Eurodistrict ». Ces propositions ont été retranscrites dans un rapport a été rédigé par l'Euro-Institut et remis à l'Eurodistrict.

#### **4. Forum citoyen de la Région Métropolitaine trinationale du Rhin supérieur**

L'Euro-Institut -Georg Walter- a été sollicité pour assurer l'animation d'une partie du forum citoyen organisée en 2014 à Liestal par la Regio Basiliensis. L'objectif de ce forum était de voir comment le dialogue citoyen peut-il être renforcé à l'interne (au sein de la société civile elle-même) et vers l'extérieur (en relation avec la politique, l'économie et les sciences).

Pour ce faire, une première série d'ateliers thématiques ont été animés : sur le marché de l'emploi / la formation / l'économie ; sur la culture / les loisirs / le sport ; sur la mobilité / l'environnement / l'aménagement du territoire.

Ensuite deux ateliers parallèles ont permis aux participants de réfléchir aux questions d'identité d'une part et d'imaginer la participation de demain dans une réflexion prospective d'autre part.

Le résumé de ces travaux est disponible sur le site de la Regio Basiliensis.

## 5. L'Euro-Institut, impliqué dans le pilier Sciences de la Région Métropolitaine Trinationale du Rhin supérieur

En tant que porteur du projet Interreg IV-A « Gouvernance pour le pilier sciences », l'Euro-Institut a contribué, aussi bien sur le plan administratif qu'au niveau des contenus, d'une manière essentielle au développement du Pilier Sciences. Le coordinateur du pilier employé par Euro Institut, Janosch Nieden, a assuré, grâce à une coordination stratégique des acteurs scientifiques dans le Rhin supérieur, que des décisions importantes soient prises sur le plan structurel et sur les contenus pour faire avancer le pilier et garantir sa stabilité. Ainsi le projet Interreg IV A a pu être clôt avec succès à la fin de l'année 2014.

Plus précisément, l'Euro-Institut s'est impliqué dans la 3ème édition des Journées transfrontalières de la Science (« Dialogue Sciences »). Le 16 octobre, George Walter a animé la table ronde lors de la cérémonie d'ouverture à l'Université de Bâle. Une contribution supplémentaire aux activités du pilier a été fournie par l'Euro-Institut avec l'organisation d'un séminaire sur « le management de projets de recherche transfrontaliers », qui a eu lieu à la Villa Rehfus le 5 décembre. La formation, lors de laquelle Eddie Pradier et Anne Thevenet sont intervenus, s'adressait aux chercheurs et aux personnels administratifs des Universités, des Ecoles et des Institutions de recherche extra-universitaires. Les participants ont donné un retour très positif sur cette action.

## 6. L'Euro-Institut participe à la mise en œuvre de NovaTris, centre de compétences transfrontalières de l'Université de Haute-Alsace

L'Université de Haute-Alsace (UHA) a mis en place en 2012 le centre de compétences transfrontalières NovaTris, projet sélectionné dans le cadre du programme d'investissements d'avenir IDEFI pour les formations innovantes.

NovaTris a pour objet de mettre en commun et de valoriser les expériences de formation transfrontalière et les ressources de la région pour développer des potentiels en formation interculturelle et cursus transfrontaliers.

L'Euro-Institut, qui avait accompagné l'UHA sur la mise en place du diplôme Régio Chimica et conçu le module interculturel de ce cursus, a participé aux travaux engagés par NovaTris en 2013 et aussi en 2014. Anne Dussap et Hannah Wunram ont ainsi :

- Développé un réseau d'intervenants en interculturel
- Accompagné l'équipe d'intervenants interculturel
- Rédigé un référentiel sur les compétences à développer dans le cadre des enseignements interculturels
- Conçu et réalisé un inventaire de l'existant en termes de méthodes, typologies d'exercices et outils ressources pour l'enseignement interculturel
- Effectué des enseignements en Licence en Sciences de l'Education
- Réalisé un cours tandem université d'été Alsace-Tech (c'est ici Iris Brettel-Sieber qui est intervenue).

## 7. Protection de l'enfance

L'Euro-Institut, et Margot Bonnafous en particulier, accompagne un projet coordonné par l'ESTES (École supérieure en travail éducatif et social de Strasbourg) et l'École protestante de travail social à Fribourg qui traite de la protection de l'enfance en regard croisés. Le projet, qui rassemble une vingtaine d'acteurs de ce domaine, a plusieurs objectifs. Tout d'abord, il s'agit de créer un glossaire franco-allemand sur le thème de la protection de l'enfance. Les coordinateurs et les acteurs profitent de ce travail pour échanger et acquérir des connaissances sur le système du pays voisin. Enfin, les membres du groupe élaborent un document-cadre, qui devrait faciliter le traitement des situations franco-allemandes dans le domaine de la protection de l'enfance. Sur la

base de ces trois axes, la rencontre et l'échange entre professionnels, le développement du glossaire permettant de clarifier les concepts clés et la rédaction d'un document-cadre pour la gestion des situations transfrontalières, la coopération transfrontalière dans ce domaine devrait être réellement facilitée.

Depuis septembre 2014 trois réunions franco-allemandes ont eu lieu. En 2015, trois nouvelles réunions ainsi qu'une conférence finale sont prévues.

## **8. Coopération Euro-Institut / Institut d'Études Politique / Centre hospitalier de Wissembourg**

Le Master « Politiques européennes » de l'IEP de Strasbourg organise depuis quelques années pour ses étudiants une action collective de terrain en lien avec l'international. Cette année, l'IEP s'est adressé à l'Euro-Institut pour pouvoir proposer aux étudiants un projet en lien avec le transfrontalier. L'Euro-Institut a identifié différents champs de travail, dont l'exploration des possibilités de coopération transfrontalière du Centre hospitalier de Wissembourg qui avait préalablement exprimé à l'Euro-Institut son souhait de développer ses actions de coopération. L'accompagnement des étudiants a été effectué par Anne Dussap en collaboration avec le Centre hospitalier de Wissembourg. La mission des étudiants était d'identifier les possibilités et les défis d'une coopération transfrontalière. A l'issue de ce projet, une première visite entre les responsables des centres hospitaliers de Wissembourg et de Landau a été organisée.

## IV. Les réseaux : complémentarités, échanges et transferts de bonnes pratiques et développement d'innovation

De manière générale, l'activité en réseau poursuit trois objectifs principaux. Le premier est la rencontre avec d'autres acteurs, des clients ou partenaires potentiels et par là même la prise de recul par rapport à sa pratique. Le second est l'échange de bonnes pratiques et la coopération pouvant mener au développement d'innovations, de projets que l'on n'aurait pas pu mener seul. Le troisième, enfin, est d'asseoir son positionnement dans un contexte de plus en plus interdépendant et parfois concurrentiel. Dans le cas de l'Euro-Institut, ces trois objectifs sont fortement présents et assurent la valeur ajoutée de son activité au sein des réseaux.

### 1. Le TEIN (Transfrontier Euro-Institut Network) ou le renforcement des capacités des acteurs du transfrontalier en Europe

Lancé en octobre 2010 grâce à un projet « Leonardo Partenariat », les partenaires ont, pendant deux ans, cherché à mieux se connaître, à échanger sur leurs pratiques, à apprendre les uns des autres.

En octobre 2012, une nouvelle étape est franchie avec le démarrage du projet PAT-TEIN (Professionalizing actors of transfrontier cooperation within TEIN), un projet co-financé par le programme « Leonardo Transfert d'Innovation » et piloté par Anne Thevenet et Sebastian Rihm en coopération avec Anne Dussap sur les questions interculturelles et Claude Penner pour le suivi financier. Ce projet visait à transférer deux outils développés par l'Euro-Institut sur la base de son expérience franco-allemande –une mallette pédagogique pour la formation de chefs de projets transfrontaliers ainsi qu'un guide interculturel pour l'animation de réunions transfrontalières– à quatre autres frontières : Autriche-Slovénie-Italie, France-Espagne, Irlande-Irlande du Nord et Pologne-République Tchèque. L'enjeu est de pouvoir former les futurs porteurs de projets et autres acteurs de la coopération à différentes frontières en Europe et ce de manière spécifique dans la mesure où toutes les situations, les contextes et les cultures sont propres à chaque frontières. En 2014, après un travail de fond sur les outils qui a permis une meilleure compréhension de ces derniers et une première adaptation aux contextes territoriaux, deux modules tests ont été organisés dans chaque région. Le premier portait sur les aspects pédagogiques et le second sur les contenus. Le vif succès remporté par ces modules test a permis la finalisation de ces outils et de s'assurer que ces outils répondront bien à un réel besoin dans les quatre régions transfrontalières. Ce travail, qui a permis à l'Euro-Institut d'améliorer sa propre pratique et dont les résultats ont été présentés lors d'une grande conférence au Parlement européen dans le cadre du « Europe Coopération Day » le 18 septembre 2014 ([www.pat-tein.eu](http://www.pat-tein.eu)), a attiré d'autres frontières qui ont souhaité adhérer au réseau. A l'automne 2014, ce sont l'IEP de Strasbourg, l'Université de la Viadrina et plus particulièrement le Centre GECT du laboratoire B/Orders in Motion ainsi que l'Université de Savoie Mont Blanc qui ont rejoint le réseau TEIN ([www.transfrontier.eu](http://www.transfrontier.eu)). C'est avec ces nouveaux partenaires que des réflexions ont été engagées sur les axes de travail de 2015 et les futurs projets qui seront menés.

Notons également que le réseau, son fonctionnement, ses objectifs, ses spécificités et ses réalisations ont pu être présentés lors d'un atelier qui s'est déroulé pendant les OpenDays à Bruxelles en octobre 2014.

Enfin, n'oublions pas de mentionner ici que le réseau vit aussi grâce aux nombreux échanges bilatéraux qui existent entre ses membres. Nous citerons ici l'exemple du voyage d'études organisé par l'Euro-Institut à la demande des partenaires polonais pour les représentants de plusieurs eurorégions polono-tchèques sur les questions interculturelles et de gouvernance.

## 2. Dante 4 PA - Danube Network of Training Experts for Public Administration

Depuis plusieurs années le Land de Bade-Wurtemberg s'implique fortement dans le développement de la stratégie macrorégionale dans la région du Danube. L'un des volets de l'action concerne la professionnalisation des acteurs du secteur public. C'est dans ce cadre que l'Euro-Institut a été choisi pour mettre en place un réseau d'experts de la formation en coopération avec les Ecoles supérieures d'administration de Kehl et de Ludwigsburg. Sebastian Rihm assure ainsi la coordination et le développement de ce réseau dont l'objectif est de monter des modules de formation continue répondant aux besoins concrets identifiés afin de renforcer les capacités administratives locales et régionales dans la région du Danube. Ces modules devraient, par la suite, être directement utilisés par les partenaires et les multiplicateurs dans leurs espaces respectifs. Le public ciblé se compose des directeurs ou personnels ayant des fonctions décisionnelles et stratégiques au sein des administrations ou des organisations non gouvernementales.

Aujourd'hui, le réseau DANTE 4 PA, construit en 2012 avec le soutien du Ministère d'Etat du Land du Bade-Wurtemberg, regroupe 9 institutions de formation et 12 partenaires stratégiques dans 7 des 14 pays de la Région du Danube (Allemagne, Autriche, Bulgarie, Hongrie, Roumanie, Slovaquie et Slovénie). Il est piloté par l'Euro-Institut en coopération étroite avec les écoles d'administrations de Ludwigsburg et Kehl. L'objectif à moyen terme est d'accueillir de nouveaux membres et de recourir aux financements européens pour développer les contenus d'une coopération efficace.

En 2014, avec l'aide financière de la Bade-Wurtemberg, nous avons pu :

- Au niveau « conception » : développer trois nouveaux modules de formation pour des agents publics de l'espace du Danube et réalisé un module pilote de deux jours à l'Université Andrássy à Budapest.
- Au niveau « travail en réseau » : positionner DANTE4PA dans le cadre de la Stratégie européenne pour la région du Danube (EUSDR), et ce en étroite coopération avec l'axe prioritaire 10 « Institutional Capacity » (entre autres à travers un atelier organisé en coopération lors de la 3<sup>e</sup> Conférence annuelle de l'EUSDR à Vienne auquel le Ministre Peter Friedrich a participé)
- Au niveau « acquisition de fonds européens » : élaborer un concept pour la poursuite des travaux en 2015 qui a fait l'objet d'une candidature au programme START. Cette dernière a été couronnée de succès (START DANTE4PA est l'un de 25 projets sélectionnés sur un nombre total de 651 projets déposés).
- Au niveau « perspectives pour l'avenir » : Identification d'un concept de travail pour les années à venir qui pourrait s'inscrire dans les programmes tels que INTERREG VB DANUBE

## 3. L'Association Europa : un réseau scientifique européen spécialisé dans l'administration publique

EUROPA est un réseau européen dont le but est de promouvoir l'échange entre praticiens et chercheurs au niveau européen et le développement de solutions aux problèmes actuels. Les représentants de 20 pays proposent ainsi une plateforme disposant d'un fort potentiel et pouvant traiter une grande variété de sujets. Les centres émanant d'EUROPA à savoir le CERDEC (Centre européen de ressources pour la déconcentration et la décentralisation) et le CEPSE (Centre pour la protection sociale en Europe) permettent également de travailler sur des approches innovantes et prometteuses en termes de recherche. Comme chaque année, une conférence sur un sujet d'actualité a été proposée en 2014. Cette dernière portait sur « la politique européenne de la concurrence ». En outre, EUROPA a organisé conjointement avec l'Université Foro Italico à Rome une conférence sur le sport qui devrait amener à la création prochaine d'une agence européenne du sport. EUROPA reste déterminée à renforcer son réseau avec d'autres institutions partenaires de tous les pays européens. Pour l'Euro-Institut, Margot Bonnafous s'implique aussi bien au niveau méthodologique que sur les contenus : elle propose des contributions scientifiques et

acquiert des contacts et des idées précieuses qui peuvent également servir et être mis en œuvre à l'échelle régionale.

#### **4. Autres réseaux**

Comme chaque année, les liens avec la MOT (Mission Opérationnelle Transfrontalière) ainsi qu'avec l'ARFE (Association des Régions Frontalières d'Europe) ont été maintenu non seulement au niveau bilatéral avec l'Euro-Institut mais aussi avec TEIN. De plus en plus, TEIN, la MOT et l'ARFE peuvent se positionner comme trois réseaux complémentaires à l'échelle européenne en matière de transfrontalier et ainsi se renforcer mutuellement. Ceci a été démontré une nouvelle fois lors de la conférence finale du projet PAT-TEIN à laquelle Jean Peyrony (MOT) et Martin Guillermo-Ramirez (ARFE) ont participé.

En 2014, l'Euro-Institut a été sollicité par le CNFPT (Centre national de la fonction publique territoriale) et l'INET (Institut National des Etudes Territoriales) en particulier afin de faire partie du Comité d'expert Europe qui a été mis en place. Les objectifs de ce comité, auquel Anne Thevenet participe, sont, à l'aube de la nouvelle période de programmation européenne 2014-2020, d'identifier les besoins des agents en termes de formation afin qu'ils puissent relever les défis qui s'imposent à eux et de réfléchir à des approches pédagogiques innovantes pour favoriser la transmission des savoirs, savoir-faire et savoir-être.

Un autre réseau également important pour l'Euro-Institut est le PEAP, Pôle Européen d'Administration Publique de Strasbourg, qui réunit, au niveau des partenaires pédagogiques, l'ENA (Ecole Nationale d'Administration), l'INET (Institut National des Etudes Territoriales), l'Université de Strasbourg, l'IEP (Institut d'Etudes Politiques) de Strasbourg et l'Euro-Institut. Comme les activités menées par l'Euro-Institut au sein de ce réseau sont fortement liées aux activités de recherche appliquée, nous vous proposons d'évoquer ce réseau plus en détails dans la partie suivante.

## V. La recherche appliquée, publications et colloque

Ces activités permettent à l'équipe d'une part de capitaliser des expériences, d'être reconnue et d'autre part de prendre de la hauteur par rapport à sa pratique et ainsi, à terme, de faire évoluer ses méthodes pour qu'elles soient toujours mieux adaptées aux besoins des acteurs.

En 2014, l'Euro-Institut a publié trois ouvrages.

Le premier, publié sous la direction de Joachim Beck et Birte Wassenberg, vient clore la série « vivre et penser la coopération transfrontalière » avec un volume sur le thème « vers une cohésion territoriale ? ». Pour mémoire les six volumes de cette série ont été réalisés dans le cadre du PEAP avec l'Université de Strasbourg et principalement le laboratoire FARE (Frontières, Acteurs, et Représentations de l'Europe) devenu en 2014 le Centre Raymond Poidevin. Les deux derniers volumes, dont celui paru en 2015, émane des contributions au colloque organisé fin 2010 « Construire des ponts à travers les frontières : vers une cohésion territoriale en Europe » qui venait conclure un cycle de six conférences qui ont renforcé la rencontre et l'échange entre praticiens et chercheurs de différentes frontières, condition *sine qua non* de l'avancée des réflexions, des recherches et du développement de méthodes sur les questions de coopération transfrontalière. Ce sixième volume examine surtout la contribution effective et potentielle de la coopération transfrontalière à la cohésion territoriale européenne. Dans les territoires transfrontaliers, est-il possible de mettre en œuvre le principe de cohésion territoriale dans un plus grand nombre de domaines que dans les territoires nationaux ? S'agit-il d'espaces modèles pour une politique de cohésion territoriale de l'Union européenne, car les résultats y sont particulièrement visibles ? La première partie se penche sur la gouvernance et la mise en réseau des territoires transfrontaliers. La deuxième partie est consacrée à la fonction de modèle de ces territoires pour la cohésion territoriale. Enfin, la troisième partie établit un état des lieux sur l'avenir de la recherche et des formations sur la coopération transfrontalière.

Le second ouvrage publié en 2014 sous la direction de Joachim Beck et Fabrice Larat porte sur « Les cultures administratives transnationales en Europe - Etat des lieux et perspectives ». Cet ouvrage, qui rassemble des contributions d'une vingtaine de spécialistes, français, allemands et suisses, est basé sur les résultats d'un projet de recherche conduit par l'Euro-Institut et l'Ecole Nationale d'Administration dans le cadre du PEAP. Grâce à l'analyse de données quantitatives et qualitatives et en croisant le regard de praticiens et de spécialistes issus de différentes disciplines scientifiques, la problématique des cultures administratives transnationales est abordée sous différents aspects, notamment pour ce qui est de la question de savoir si la manière dont fonctionne la coopération administrative dans le cadre de projets transfrontaliers ou de coopération interétatique correspond à un phénomène d'eupéanisation ou plutôt d'hybridation des cultures administratives nationales concernées.

Le troisième et dernier ouvrage, dont la rédaction a été coordonnée par Joachim Beck, rassemble la documentation des manifestations organisées à Berlin dans les locaux de la Représentation du Land de Bade-Wurtemberg en 2012 et 2013 à la demande du Ministère fédéral allemand de l'intérieur et portant sur l'échange d'expériences sur la coopération transfrontalière avec participation allemande. Ce recueil propose dans une première partie de poser les bases conceptionnelles, théoriques et juridiques avant de présenter dans une seconde partie les quatorze exemples régionaux.

En 2014, la recherche appliquée a été non seulement synonyme de publications, comme nous venons de le constater, mais aussi de colloques. En effet, les 16 et 17 septembre a eu lieu un séminaire sur le thème « Perspectives pour une coopération transfrontalière efficace en Europe » sous la direction scientifique et l'animation de Joachim Beck dans les locaux du Conseil de

l'Europe. Cette manifestation a été organisée par le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe en coopération avec l'Euro-Institut et soutenue par le PEAP.

Plus de 60 participants ainsi que de nombreux intervenants et experts notables issus de diverses régions frontalières européennes ont discuté de stratégies d'optimisation concrètes pour les domaines de l'assouplissement et du développement de la législation, de l'amélioration de l'information et de la mesurabilité des stratégies locales de développement et du Capacity Bulding personnel et institutionnel.

Le séminaire se basait sur un rapport rédigé par l'Euro-Institut et adopté en octobre 2013 par le Comité de gouvernance compétent. Le secrétaire général du Congrès, Monsieur Andreas Kiefer, le président du Comité, Monsieur Karl-Heinz Lambertz, le rapporteur, Madame Breda Pecan ainsi que la Présidente de la Chambre régionale, Madame Nataliya Romanova, se sont montrés impressionnés par la multitude des pistes d'action élaborées dans les trois ateliers qui portaient sur les aspects juridiques, le renforcement des capacités et l'analyse d'impact en coopération transfrontalière.



## Conclusion

2014 aura donc été une année riche et passionnante<sup>2</sup>. Nous tenons ici à remercier toutes les personnes qui ont contribué à ces succès, toutes les personnes qui nous ont fait confiance,

et plus particulièrement :

- nos membres, à savoir la Région Alsace, le Département du Bas-Rhin, la Communauté Urbaine de Strasbourg, le Land de Bade-Wurtemberg, l'Ortenaukreis et la Ville de Kehl
- nos partenaires qui sont la République française, les villes de Achern, Freiburg, Lahr, Oberkirch et Offenburg, la Hochschule für öffentliche Verwaltung de Kehl et l'Université de Strasbourg
- notre Président Josha Frey, Membre du Parlement du Bade-Wurtemberg
- notre Vice-Présidente Monique Jung, Vice-Présidente du Conseil Régional d'Alsace

sans oublier bien évidemment :

- nos stagiaires : Meike Brodé, Maria Koukovinis, Christelle Moussus, Saskia Rybarczyk, Timothée Loewenguth, Déborah Liss et Anna Quadflieg
- ainsi que notre équipe :
  - Dr. Joachim Beck, directeur (jusqu'au 28.02.2014), conseiller scientifique (depuis le 01.03.2014)
  - Margot Bonnafeuf, responsable de formations
  - Iris Brettel-Sieber, assistante de formations et de projets
  - Virginie Conte, gestionnaire de projets
  - Anne Dussap, responsable de formations
  - Claude Penner, comptable
  - Eddie Pradier, responsable études
  - Sebastian Rihm, gestionnaire de projets
  - Saskia Rybarczyk, assistante de formations et de projets (depuis le 01.08.2014)
  - Christine Schwarz, assistante de direction
  - Sarah Seitz, gestionnaire de projets
  - Hannah Wunram, gestionnaire de projets (depuis le 01.05.2014)
- et pour le Pilier Sciences de la Région Métropolitaine Trinationale du Rhin supérieur
  - Janosch Nieden, coordinateur
  - Et ses stagiaires : Charlotte Jarousseau et Laura Esselin

pour leur engagement formidable et remarquable.

Georg Walter et Anne Thevenet

---

<sup>2</sup> Si vous désirez en savoir plus sur l'un ou l'autre des projets mentionnés n'hésitez pas à consulter la catégorie « brèves » de notre site internet -vous y retrouverez des articles plus complets- ou à nous contacter !